

-----  
par d'autres observations aussi faciles à faire à travers la simple monstruosité de l'acte d'accusation et la déclaration nourrie de Zanon. Il n'a pas besoin d'être perspicace pour voir la faiblesse, l'absence complète de base et de preuves matérielles, de l'accusation, et surtout, la procédure dépourvue de garanties de défense à laquelle on nous a soumis. Il s'agit d'une persécution politique du secteur stalinien contre les bolcheviks-léninistes.

Fidèles à leur style particulier, les staliniens ne se bornent pas à la persécution; ils prétendent dresser contre nous l'opinion ouvrière en nous présentant comme des assassins, alliés de Franco, etc.. Et pour ces buts louches, ils mettent à leur service les organismes de l'Etat dont ils ont pu s'emparer.

Sauf Zanon, tous les accusés sont d'anciens militants du mouvement ouvrier connus particulièrement à Madrid. Grandizo-MUNIS, le principal accusé, est un militant actif depuis 1930. A 18 ans, affilié à la Gauche Communiste, il fut rédacteur à "La Antorcha", "El Soviet" et "Comunismo". Il collaborait à la revue sociale Leviathan. Il fut plusieurs fois accusé. Condamné en Octobre 1934 pour rébellion par le tribunal de Gil Robles-Ierroux; délégué de la Gauche Communiste dans l'Allianza Obrera de Madrid. Il est particulièrement connu par les membres de l'Exécutif socialiste Albar, Heche, et Vidarte. Le Ministre actuel d'état ~~XXXXXXXXXX~~, Alvarez del Vayo, le connaît également. Les autres accusés pourraient parler aussi éloquemment de leur passé.

Dans notre presse nationale et internationale, on trouve l'exposé de notre politique, aussi loin du terrorisme qu'~~il l'est~~ est proche de nos accusateurs. Nous demandons une justice absolue, mais avec des garanties de défense. Il est nécessaire d'empêcher qu'on condamne à mort plusieurs militants ouvriers en les présentant comme des criminelles et sans leur permettre de se défendre.

En conséquence, nous réclamons:

1°- Procès public, avec droit d'assistance, particulièrement pour les organisations ouvrières nationales et internationales.

2°- Que nous soient communiqués dans un délai suffisant les conclusions du procureur, et les éléments de l'accusation, afin de pouvoir réfuter et présenter tous les témoignages nécessaires.

3°- Que préalablement Luis Zanon soit appelé à faire une nouvelle et véridique déclaration et le garantissant contre toute violence.

4°- Que comparaisse devant le tribunal le Commissaire Général Mendez, afin qu'il soit librement questionné par les accusés.

5°- Que soient présentées des preuves matérielles des faits qu'on nous impute, et non de simples déclarations qui l'on peut obtenir par toutes sortes de moyens inavouables.

6°- Droit de défense, pour les étrangers, pour un avocat étranger, par un avocat étranger auquel on doit remettre un passeport pour qu'il puisse entrer en Espagne et qu'on puisse lui garantir une libre investigation.

Avec ces garanties, nous sommes sûrs de confondre nos accusateurs en démontrant qu'une organisation utilise avec art le pouvoir qu'il a entre les mains pour fabriquer de faux témoignages et envoyer devant le peloton d'exécution de probes militants révolutionnaires dont le seul délit consiste à rester constamment fidèles à leurs propres idées: celles de la classe ouvrière.

Pour le Groupe Bolchevik-léniniste. signé:  
Munis, CARLINI.

Barcelone, le 24 Aout 1936.